

**Conseil d'administration  
Séance du 4 novembre 2024**

ACTE ADMINISTRATIF Acte 68/2024	Procès-Verbal de la séance du Conseil d'Administration du 23 septembre 2024
------------------------------------	--

Vu les articles L712-1 à L712-6 et L719-7 du code de l'éducation

Le Conseil d'administration adopte le Procès-Verbal du Conseil d'administration du 23 septembre 2024.

A Saint Etienne le 5 novembre 2024  
Le Président du Conseil d'Administration,  
Président de l'Université,



Florent PIGEON

POUR : 22

CONTRE : 0

ABST : 0